



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Prix des carburants

Question au Gouvernement n° 1497

Texte de la question

PRIX DES CARBURANTS

Mme la présidente . La parole est à Mme Mélanie Thomin.

Mme Mélanie Thomin . Monsieur le premier ministre, il ne suffit pas d'aller dans les boulangeries le 1er mai, baguette sous le bras, pour résoudre la question du travail qui paie et celle du pouvoir d'achat des salariés. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.)*

Mon groupe est préoccupé par le sentiment d'injustice qu'éprouvent les Français qui travaillent courageusement et pour qui la voiture est indispensable. Voilà deux mois que vous nous faites languir ; il aura fallu attendre ce week-end pour découvrir votre décret créant une indemnité carburant pour les Français modestes et gros rouleurs. Selon vos mots, cette aide vise 3 millions de bénéficiaires à travers une aide forfaitaire de 50 euros versée en une fois. En clair, pour pouvoir y prétendre, une personne seule doit toucher le smic ou moins et parcourir plus de 15 kilomètres entre son domicile et son lieu de travail – alors même que la distance médiane pour les actifs ruraux est d'environ 13 kilomètres. Plus vous roulez et plus cette aide forfaitaire de 50 euros sera diluée dans les pleins de gazole payés à la pompe. Pour les plus gros rouleurs, elle ne compense que quelques centimes par litre. Nous regrettons l'absence de progressivité.

Par ailleurs, votre aide concerne exclusivement les trajets professionnels. Elle ignore tous les déplacements du quotidien, pourtant essentiels : conduire ses enfants, consulter un médecin, aider un proche. Les familles rurales sont les plus touchées. *(Mêmes mouvements.)*

Vous sanctuarisez donc une enveloppe de 180 millions d'euros pour 3 millions de salariés, mais vous laissez sur le bord de la route plusieurs millions d'actifs de la classe moyenne qui ne rentrent pas dans les cases de votre formulaire Cerfa. Votre ministre des comptes publics a-t-il un jour passé le périphérique ? Cela lui aurait permis de comprendre la fracture territoriale et lui aurait évité de formuler un décret qui ne tient pas compte des besoins réels.

M. Didier Le Gac . Et avec quel argent ?

Mme Mélanie Thomin . Les bénéfices enregistrés par Total ont augmenté de 51 % le premier semestre 2026.

M. Louis Boyard . Une honte !

Mme Mélanie Thomin . Nous ne roulons pas pour engraisser Total ! *(Mêmes mouvements.)* Au groupe Socialistes et apparentés, avec mon collègue Philippe Brun, nous pensons que ces bénéfices records doivent être redistribués pour aider les Français ; nous pouvons récupérer 2 milliards par la fiscalité.

Plutôt que d'assigner à résidence la France des bourgs et des pavillons, allez-vous exiger des profiteurs de crise

des efforts supplémentaires ? Les salariés du pays méritent le respect : prenez enfin vos responsabilités !
(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'énergie.

Mme Maud Bregeon, *ministre déléguée, porte-parole du gouvernement, et ministre déléguée chargée de l'énergie* . Je vous remercie, madame la députée, d'avoir insisté sur le cas des Françaises et des Français qui travaillent, particulièrement dans les territoires ruraux : ils font beaucoup de kilomètres et supportent difficilement l'augmentation des prix à la pompe. Nous partageons votre constat et c'est pour cette raison que, dès les premiers jours, le premier ministre a fait le choix de protéger d'abord les secteurs les plus exposés – vous savez que ces secteurs représentent des emplois et des salariés, souvent précaires. Nous avons ensuite décidé d'étendre le versement automatique du chèque énergie à pas moins de 4,5 millions de personnes – une aide de 150 euros en moyenne, pouvant s'élever jusqu'à 277 euros. Nous avons enfin prévu cette aide pour les gros rouleurs, qui répond à vos préoccupations : une aide aux travailleurs les plus modestes. Cette aide ciblée concernera 3 millions de foyers.

Le premier ministre l'a dit : ces aides ne valent pas solde de tout compte. Nous adapterons ces dispositifs, comme depuis le début de la crise. La situation géopolitique et militaire est très incertaine et nous prendrons d'autres mesures si la crise venait à durer, le plus respectueusement possible des finances publiques, tout en restant à l'écoute des Françaises et des Français les plus modestes et qui travaillent. (*M. Michel Lauzzana applaudit.*)

Données clés

Auteur : [Mme Mélanie Thomin](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1497

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 mai 2026